



**HAL**  
open science

## Un petit autel trouvé dans la Seine à Melun

Bertrand Debatty

► **To cite this version:**

Bertrand Debatty. Un petit autel trouvé dans la Seine à Melun. Histoire et Archéologie du Pays melunais, 2016, 7, pp.17-23. hal-04020338

**HAL Id: hal-04020338**

**<https://paris1.hal.science/hal-04020338v1>**

Submitted on 8 Mar 2023

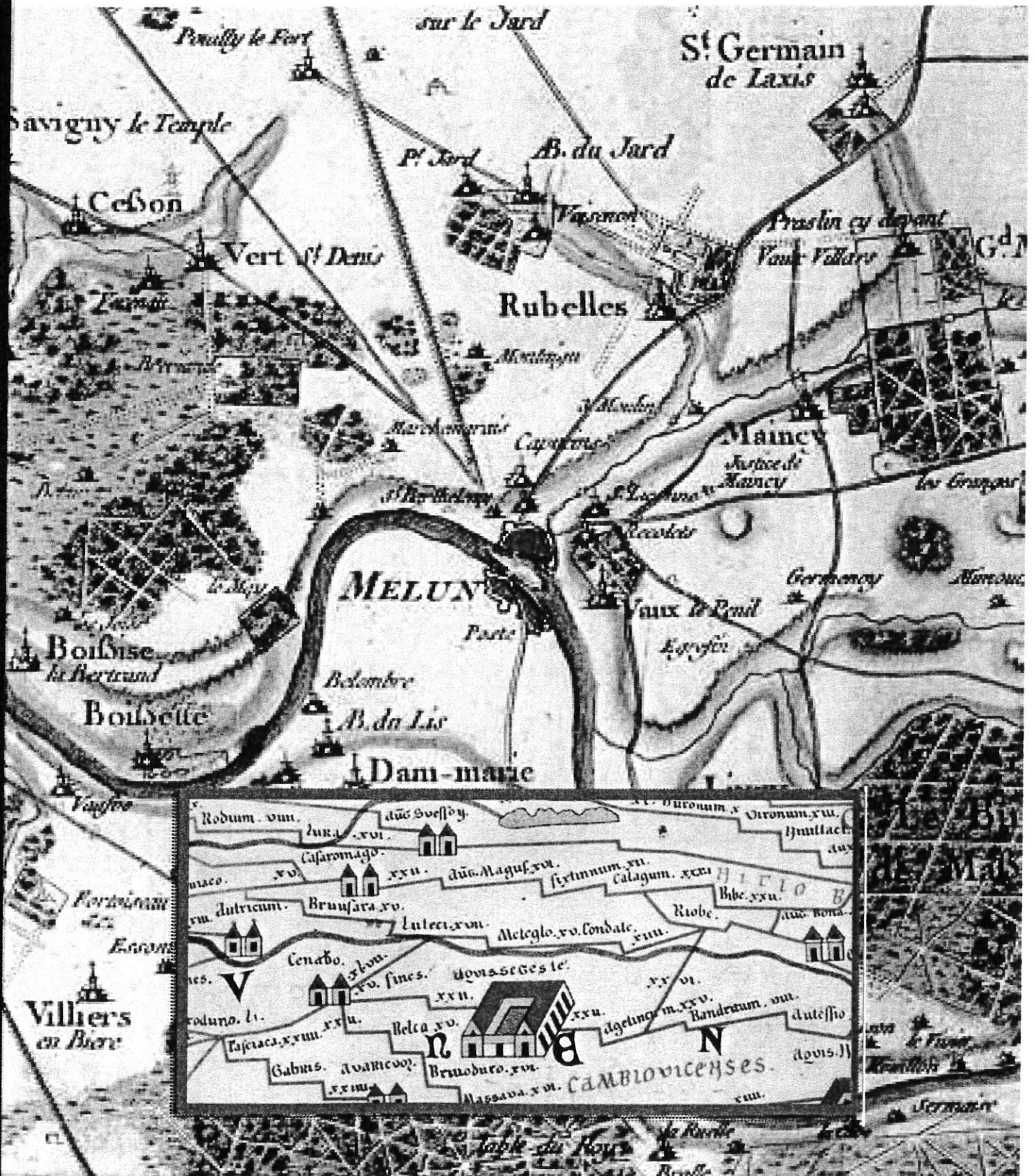
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Histoire et Archéologie du Pays melunais



## UN PETIT AUTEL TROUVÉ DANS LA SEINE A MELUN : ESSAI D'INTERPRÉTATION.

Par Bertrand Debatty

**Mots clés :** Autel romain, bas-relief antique, élément lapidaire en remploi, Melun, Seine, symbolique, Vaux-le-Pénil.

**Résumé :** L'auteur reprend l'étude d'un autel romain découvert dans la Seine en 2007 ayant déjà fait l'objet d'un précédent article par son découvreur dans les colonnes de cette revue.

- La forme
- Les motifs et leur symbolique
- Matière et provenance
- Synthèse

Une étude de Philippe Bonnin parue en 2015 dans cette revue signale l'existence d'un petit autel découvert dans la Seine à Melun, à hauteur de Vaux-le-Pénil, rue de *La Fontaine-Sainte-Gemme*, lors d'une prospection réalisée en 2007 par le *Groupement de recherches archéologiques subaquatique* (GRAS) sur une ancienne berge gallo-romaine et médiévale actuellement submergée dans le lit du fleuve (fig. 1)<sup>1</sup>. Les lignes qui suivent se proposent de confirmer l'attribution gallo-romaine de cet autel en livrant un essai d'interprétation des symboles, provenance et fonction de ce monument hérité des Sénons melunais.

### La forme

L'autel se présente comme un bloc parallélépipédique à trois faces sculptées, agrémenté d'une base et d'un couronnement

moulurés. La face principale comporte un motif en forme d'arbre tandis que chaque face latérale porte un visage humain schématique, tête ronde avec globes oculaires, nez et bouche peu marqués, celui de gauche avec les yeux ouverts et celui de droite avec le regard clos. La face arrière est restée brute malgré des traces d'outils. Le bloc est dégradé, le couronnement étant partiellement détruit, en particulier l'arête entre la face principale et la face latérale droite. Des trous ont été réalisés sur la face supérieure, dont l'un contenant de l'oxyde de fer, ainsi qu'un trou d'agrafe horizontale. La pierre trouvée à Melun appartient à la série courante des autels antiques à faces lisses, sur lesquels l'ornementation se réduit souvent à un symbole par face et sur une part réduite du champ disponible.

### Les motifs et leur symbolique

Le motif principal de l'autel melunais est un arbre constitué d'un tronc, terminé par une base moulurée, ainsi que d'un houppier circulaire orné de traits rayonnants ; le motif est volontairement schématique, le tronc et sa base rappelant un autel et le houppier évoquant une roue à rayons ou encore l'astre solaire.

<sup>1</sup> BONNIN Ph. - « Un site de berge antique dans la Seine à Melun : La Fontaine-Sainte-Gemme », *Histoire et archéologie du pays melunais*, 6, 2015, p. 31-5. L'autel, déposé au *Service municipal d'archéologie* à Melun, fait 67, 36 et 34 centimètres (h./l./ép.). Le reste du mobilier collecté

consiste en éléments architecturaux (tuiles plates et creuses, fragment de marbre et moulure en calcaire), céramique (commune et fine dont sigillée, amphore), mobilier métallique et déchets culinaires (BONNIN Ph., *op. cit.*, p. 33).

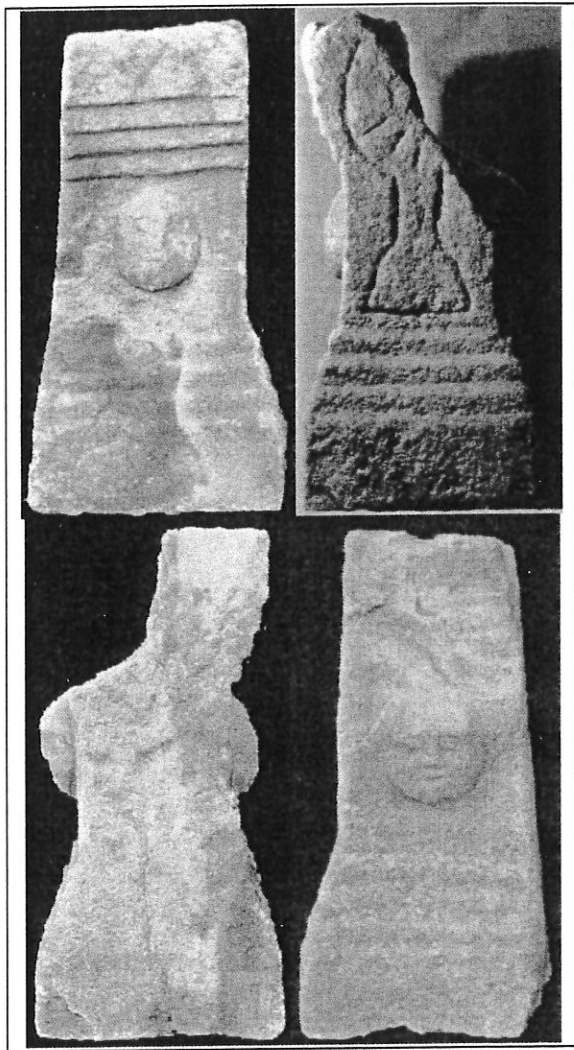


Fig. 1 : Autel trouvé dans la Seine.  
(Bonnin 2015, p. 34-35 © GRAS).

Ce type de représentation est simplifié à l'extrême sur un autre relief gallo-romain, la stèle funéraire lingonne de *Placidia Septata* (fig. 2a) qui présente deux petits arbres émergeant de part et d'autre du fronton, entre celui-ci et les acrotères du monument ; l'aspect de l'arbre est si épuré qu'Émile Espérandieu y a reconnu deux miroirs, ce qui est peu plausible

<sup>2</sup> ESPÉRANDIEU É. - *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, IV, Lyonnaise (2<sup>ème</sup> partie), 1911, p. 306-7, n° 3300=CIL XIII 5829.

<sup>3</sup> ESPÉRANDIEU É - *op. cit.*, VIII, *Gaule Germanique* (2<sup>ème</sup> partie), 1922, p. 241, n° 6257. Ces arbres se distinguent de celui de l'autel melunais par la représentation du départ d'anciennes branches sur leur tronc et par le soin apporté aux détails du houppier.

<sup>4</sup> ESPÉRANDIEU É - *op. cit.*, II, *Aquitaine*, 1908, p. 6, 16-18, n°s 842, 859-62 et 864-5. SABLAYROLLES R., SCHENCK J.-L. - *Collections du musée archéologique*

compte-tenu de l'endroit de la stèle où ils figurent<sup>2</sup>.

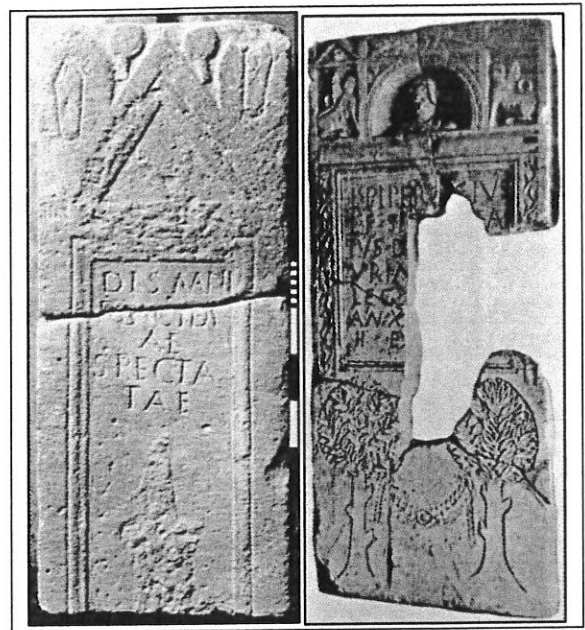


Fig. 2 a : stèle funéraire de *Placidia Septata* (Langres) (Le Bohec 2003, p. 230, n° 404, fig. 181) ; b : stèle funéraire de *Lucius Piperacius Optatus* (Bonn) (Espérandieu 1922, p. 241, n° 6257).

Le même motif peut, à l'inverse, connaître un traitement plus développé, à l'exemple de la stèle funéraire du légionnaire turinois *Lucius Piperacius Optatus* (fig. 2b), à Bonn, avec deux arbres suivant la forme générale de l'arbre melunais mais que des détails - feuilles et fruits - permettent d'identifier à des lauriers<sup>3</sup>.

Dans le Comminges, occupé par les Convènes, l'arbre apparaît sur quelques-uns des nombreux autels religieux typiques de cette région pyrénéenne : l'arbre peut adopter la forme d'un fuseau et le tronc, comme à Melun, s'apparenter à un autel (fig. 3a-b)<sup>4</sup>. Plus éloignées encore des Sénons de Melun, six stèles funéraires de la région de Prilep, en République

départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, 1, *Les autels votifs*, 1987, p. 90-2, n°s 101-4 ; SABLAYROLLES R., SCHENCK J.-L. - *Autels votifs*, 1990, p. 16, 35 et 53. Un autre autel de la région, trouvé à Ardèche (Haute-Garonne), montre un personnage assis, sans doute un dieu, tenant un arbre dans ses mains (LANTIER R. - *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, XIII, *Suppléments (suite)*, 1949, p. 13, n° 8118 ; SABLAYROLLES R., SCHENCK J.-L. - *op. cit.*, 1987, p. 82, n° 85).



de Macédoine, sont ornées de pins et/ou de pommes de pins figurant par deux ou trois, avec des branches courbes tournées vers le haut ou le bas (fig. 3c), l'ensemble présentant une disposition anthropomorphe qui témoigne de l'héroïsation des défunts<sup>5</sup>.

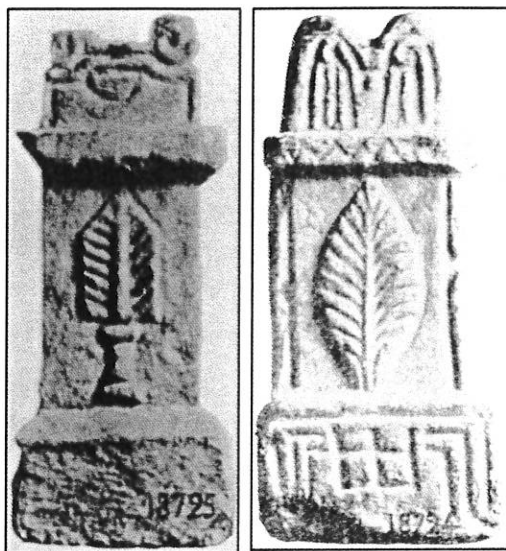


Fig. 3 a-b : autels du Comminges (Espérandieu 1908, p. 17-8, n° 864-865/2) ;

Cette anthropomorphisation se retrouve dans le Comminges puisque, à côté des autels religieux évoqués, d'autres comportent un buste – il s'agit là de divinités – stylisé, filiforme, très proche des arbres fusiformes<sup>6</sup>. Un autre autel commingeois, trouvé à Generest (Hautes-Pyrénées), présente une tête plus massive mais portée par un petit cou longiligne qui peut également rappeler la forme d'un arbre (fig. 4a)<sup>7</sup>. Enfin l'orant figuré sur un autel trouvé près de Saint-Bertrand-de-Comminges, à Tibiran-Jaunac (Hautes-Pyrénées) (fig. 4b), n'est pas sans rapport avec les pins anthropomorphes des stèles macédoniennes<sup>8</sup>.

Comme indiqué pour Prilep, l'arbre fusiforme – il s'agit là d'un pin – se confond avec son propre fruit, la pomme de pin.

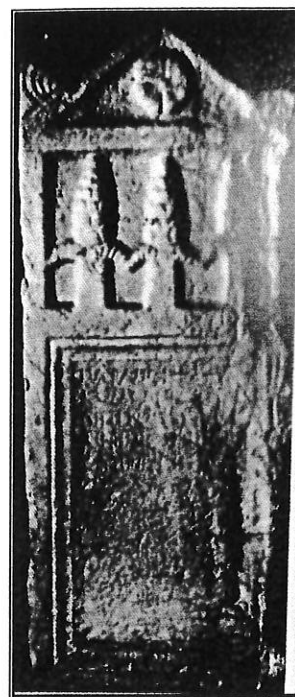


Fig. 3 c : stèle funéraire (région de Prilep) (Proeva 2009, p. 317, fig. 1).

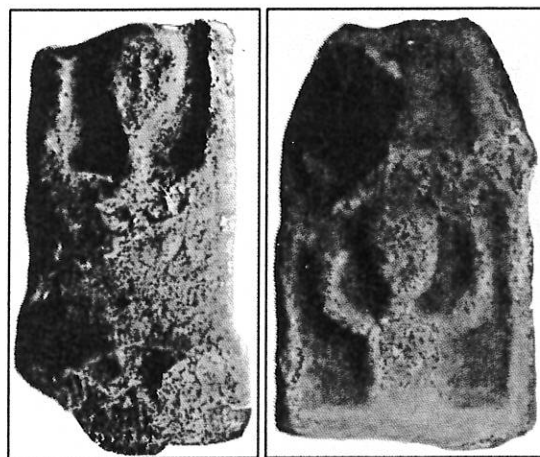


Fig. 4 : a) autel à tête allongée (Generest) (Espérandieu 1908, p. 12, n° 850) ; b) autel à l'orant (Tibirán-Jaunac) (ibid., 1908, p. 16, n° 858).

Celle-ci est un symbole courant dans l'Antiquité, particulièrement en contexte funéraire où elle symbolise un arbre au feuillage

<sup>5</sup> PROEVA N. - « Les stèles funéraires décorées de pins et de pommes de pin de Pélagonie en Haute Macédoine », in : GAGGADIS-ROBIN V., HERMARY A., REDDÉ M., SINTES C. (éd.), *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie. Actes du X<sup>e</sup> colloque international sur l'art provincial romain. Arles et Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007*, 2009, p. 315-26.

<sup>6</sup> SABLAYROLLES R., SCHENCK J.-L. - *op. cit.*, 1987, p. 81 et 86, n°s 82 et 92-3.

<sup>7</sup> ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 12, n° 850 ; SABLAYROLLES R., SCHENCK J.-L. - *op. cit.*, 1987, p. 83, n° 87.

<sup>8</sup> ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 15-6, n° 858 ; SABLAYROLLES R., SCHENCK J.-L. - *op. cit.*, 1987, p. 84, n° 88.

persistant et de là l'éternité et, pour les mortels, la promesse du salut de l'âme ; la pomme de pin couronne donc régulièrement les monuments funéraires et se confond d'ailleurs souvent avec des ovoïdes ou des flammes, deux autres symboles d'éternité<sup>9</sup>.



Fig. 5 a : stèle funéraire d'Ulpius Exoratus (Périgueux) (Espérandieu 1925, p. 216, n° 6958).

La pomme de pin figure aussi sur de simples stèles funéraires, comme à Périgueux (fig. 5a), ainsi que comme couronnement d'autels

funéraires, à Arlon (Belgique) (fig. 5b) ou Linden (Allemagne), ce dispositif apparaissant également sur des stèles funéraires à Bordeaux, Bourges (fig. 6a) ou Langres (fig. 6b)<sup>10</sup>.



Fig. 5 b : autel funéraire (Arlon) (Espérandieu 1913, p. 279, n° 4098).

<sup>9</sup> CUMONT F., *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, 1942, p. 219. Certains arbres sont intimement associés au domaine funéraire comme l'épicéa ou le cyprès (VIRGILE, *Énéide*, VI, 212-35 ; PLINE, *Histoire naturelle*, XVI, 40 et 139 ; HORACE, *Odes*, 21-24 ; *Maurus Servius Honoratus, Commentaire de l'Énéide*, III, 64). Dans le *Testament du Lingon (CIL XIII 5708)*, un notable prévoyant souhaite que son mausolée soit entouré de vergers entretenus par des jardiniers. S'agissant des ovoïdes, une trentaine provient de la nécropole de Trion à Lyon, certains posés à même le sol sur des sépultures, d'autres couronnant des coffres cinéraires ou encore des monuments funéraires (ESPÉRANDIEU É., *op. cit.*, III, *Lyonnaise (1<sup>ère</sup> partie)*, 1910, p. 40, n° 1797 ; R. Delage, « Ovoïdes gallo-romains », *Gallia*, X, 1953, p. 32-34 ; C. Landes (éd.), *La mort des notables en Gaule romaine. Catalogue de l'exposition. Lattes, Musée archéologique Henri-Prades. 10 octobre 2001-4 février 2002*, 2002, p. 147-8 et 182, n°s 8-8d (FELLAGUE D.) ; DARBLADE-AUDOIN M.-P., *Recueil général des sculptures sur pierres de la Gaule, Nouvel Espérandieu*, II, Lyon, 2006, p. 98-9 et 103-8, n°s 278 et 289-324, pl. 108 et 112-6).

<sup>10</sup> *Stèles funéraires avec pomme de pin* : ESPÉRANDIEU É., *op. cit.*, IX, *Gaule germanique (3<sup>ème</sup> partie)* et

*supplément*, 1925, p. 216-8, n°s 6953-4 et 6958 (Périgueux). *Autels funéraires surmontés d'une pomme de pin* : ESPÉRANDIEU É., *op. cit.*, V, *Belgique (1<sup>ère</sup> partie)*, 1913, p. 279 et 352, n°s 4098 et 4231 (Arlon et Linden). *Stèles funéraires avec autel surmonté d'une pomme de pin* : ESPÉRANDIEU É., *op. cit.*, II, 1908, p. 206, n° 1230 (Bordeaux, Gironde) ; ESPÉRANDIEU É., *op. cit.*, II, 1908, p. 349-50, 354-5 et 365, n°s 1500, 1502, 1512, 1515, 1540 (Bourges) ; *ibid.*, p. 463, n° 2747 (Saint-Ambroix, Cher) ; ESPÉRANDIEU É., *op. cit.*, IV, 1911, p. 304-7, 314, 319 et 323-4, n°s 3293-3296, 3300, 3326, 3338, 3351 et 3354 (Langres, Haute-Marne) ; ESPÉRANDIEU É., *op. cit.*, VII, IX, *Gaule germanique (3<sup>ème</sup> partie)* et *supplément*, 1925, p. 244, n° 7003 (Bourges) ; Y. Le Bohec, *Inscriptions de la cité des Lingons. Inscriptions sur pierre*, 2003, p. 309-11, n°s 552-3 (Langres). Une stèle de Bourges montre un autel enflammé qui ressemble à la série des autels surmontés de la pomme de pin (É. Espérandieu, *op. cit.*, II, 1908, p. 346-7, n° 1492). Quant aux stèles lingonnes évoquées, certaines représentent un autel surmonté d'une forme stylisée où l'on peine à discerner une flamme ou une pomme de pin.

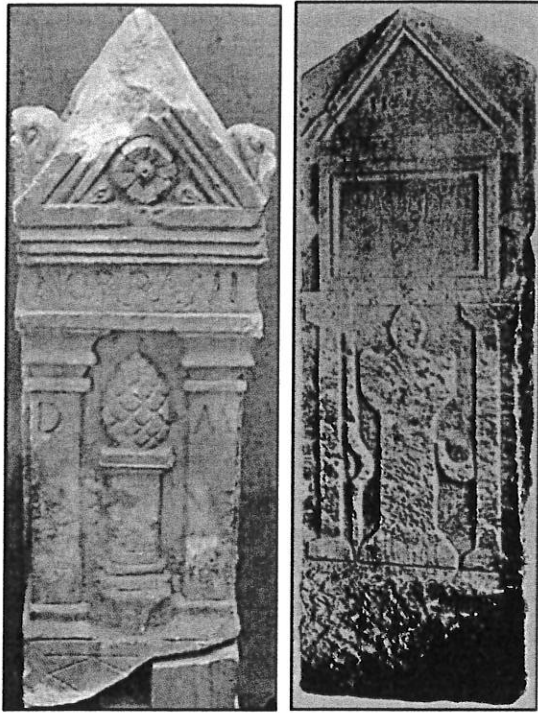


Fig. 6 : a) stèle funéraire de Norbanus (Bourges) (Espérandieu 1908, p. 350 n° 1502) ; b) stèle funéraire de Dionysius (Langres) (Espérandieu 1911, p. 304, n° 3293).



Fig. 7 a : bloc cubique orné d'une tête (Aix-en-Provence) (Espérandieu 1907, p. 83-5, n° 105, 2a).

Le motif secondaire de cet autel est constitué par les deux têtes figurées sur les faces latérales

<sup>11</sup> ESPÉRANDIEU É., *op. cit.*, I, *Alpes Maritimes-Alpes Cottiennes-Corse-Narbonnaise*, 1907, p. 83-5, n° 105, 2a

de l'autel melunais. Le thème de la tête isolée est courant dans les provinces gallo-romaines et de multiples comparaisons sont possibles, par exemple avec un bloc provenant d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) (fig. 7a) ou, plus proche de Melun, avec certains bustes et têtes déposés en guise d'offrandes dans le temple de la forêt de Halatte (Oise)<sup>11</sup>.



Fig. 7 b : autel dédié à Mercure (Nîmes) (Espérandieu 1907, p. 302, n° 441).

Un autre parallèle peut être établi avec un autel nîmois dédié à Mercure et qui présente, sur une face latérale, deux pommes de pin ainsi que deux masques dont l'un aux yeux ouverts et l'autre aux yeux fermés (fig. 7b)<sup>12</sup>.

(Aix-en-Provence) ; *ibid.*, V, 1913, p. 132-4, n°s 3877-8 (temple de la forêt de Halatte à Ognon).

<sup>12</sup> ESPÉRANDIEU É., *op. cit.*, I, 1907, p. 302, n° 441.



Fig. 7 c : autel avec trois têtes. Arnac-la-Poste (Espérandieu 1908, p. 389, n° 1591).

Une tête équivalente à celle de Melun se trouve sur un fragment d'autel du Comminges dédié à Jupiter où la figure, circulaire et hiératique, prend place sur l'une des deux

volutes du coussinet ; ce dispositif doit être apprécié au regard d'autres autels régionaux où la garniture des volutes est assurée par des fleurons ou rosettes, des roues ou rouelles ou encore des spirales, témoignant de substitutions symboliques, la tête étant assimilée à une roue ou encore à un astre<sup>13</sup>. Enfin un autel en granite provenant d'Arnac-la-Poste (Haute-Vienne), chez les Lémovices, présente une tête sur trois faces, évoquant la composition de l'autel melunais (fig. 7c)<sup>14</sup>.

#### Matière et provenance

L'autel découvert dans la Seine a été identifié comme étant en « arkose à paillettes de micas et filon de cristaux de quartz »<sup>15</sup>, c'est-à-dire une forme spécifique de grès, généralement brun rougeâtre, riche en minéraux (quartz, feldspath, mica) et issu de l'altération du granite ; il s'agit donc d'une roche dure et exogène en contexte melunais. Même si le grès existe en territoire sénon, aucun autre bloc sculpté dans une roche dure – à l'exception du marbre, lui-même exogène – n'y est attesté à l'époque romaine<sup>16</sup>.

L'arkose – et plus généralement le grès sculpté – se rencontre en revanche couramment dans le Massif central, chez les Vellaves, les Arvernes, les Rutènes et les Bituriges, ainsi que chez les Éduens, voisins méridionaux des Sénon<sup>17</sup>. Le granite, roche volcanique à

<sup>13</sup> ESPÉRANDIEU É - *op. cit.*, XIII, *Suppléments (suite)*, 1949, p. 11, n° 8100 ; SABLAYROLLES R., SCHENCK J.-L., *op. cit.* - 1987, p. 20 et 39, n°s 4 et 28. *Fleurons/rosettes* : ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, XIII, 1949, p. 15, n° 8123 et 8125 ; SABLAYROLLES R., SCHENCK J.-L. - *op. cit.*, 1987, p. 19-20, 45, 54, 56, 74, 83-4 et 92, n°s 2-3, 36, 45, 47, 76, 83, 89 et 105. *Roues/rouelles* : ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 19, n° 868 ; LANTIER R. - *op. cit.*, XIII, 1949, p. 15, n° 8126 ; SABLAYROLLES R., SCHENCK J.-L. - *op. cit.*, 1987, p. 82, 85, 87, 89, 94, 102, 105, 126 et 131, n°s 84, 90, 94, 99, 108, 119, 125, 166 et 176. *Spirales* : *ibid.*, p. 31, 34, 102 et 130-2, n°s 17, 21, 118, 175 et 177-8.

<sup>14</sup> ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 389, n° 1591.

<sup>15</sup> BONNIN Ph. - 2015, p. 33.

<sup>16</sup> Chez les voisins carnutes des Sénon, la situation est similaire avec seulement une statuette en granite découverte dans le Loiret, à Chevilly (É. Espérandieu, *op. cit.*, 1911, p. 119, n° 2979).

<sup>17</sup> *Vellaves* : ESPÉRANDIEU É - *op. cit.*, II, 1908, p. 421-37, n°s 1649-59, 1661-4, 1666, 1669, et 1671-2 (*Haute-Loire* : Espaly-Saint-Marcel, Le Puy, Saint-Paulien et Solignac-sur-Loire). *Arvernes* : ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 396, 398-9 et 407, n°s 1603, 1606-7, 1609 et 1622 (les pierres se concentrent autour de Clermont-

Ferrand, sauf une en Val-d'Allier : *Puy-de-Dôme* : La Sauvetat-Corent, Lezoux, Muro, Saint-Germain-Lembron ; *Allier* : Varennes-sur-Allier). *Bituriges Cubes* : ESPÉRANDIEU É. -, *op. cit.*, II, 1908, p. 371 et 382, n°s 1559 et 1578 (sud-est de la cité biturige) (*Allier* : Estivareilles et Cosne-d'Allier). *Rutènes* : ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 410-4 et 416-7, n°s 1631-3, 1635-6 et 1645-6 (*Aveyron* : Calmels-et-le-Viala, Flavin, Pousthomy, Rebourguil, Rodez, Saint-Salvi-de-Carcavès, Saint-Sernin-sur-Rance). *Éduens* : ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 408, n° 1625 ; *ibid.*, III, 1910, p. 55-6, 60, 62, 66, 70-1, 77, 79-84, 86-119, 121, 125, 127-35, 144-5, 147-8, 175, 193, 195, 197-8, 202, 206, 220, 227-8, 261 et 276, n°s 1815-6, 1824-5, 1830, 1839, 1852, 1872, 1875-7, 1879-80, 1882-84, 1893-5, 1898-1905, 1907-9, 1911-45, 1947-52, 1955-69, 1970, 1972, 1975-6, 1979-80, 1982, 1986, 1995, 1999-2011, 2015-6, 2018, 2021, 2033, 2039, 2082, 2125, 2130, 2134, 2144, 2152, 2184, 2203, 2277 et 2319. Un certain nombre de stèles funéraires découvertes dans la nécropole de Pont-l'Évêque à Autun sont en arkose triasique (LABAUNE Y., MAURICE-CHABARD B. - *Nécroscopie. Une nécropole d'Augustodunum sous le regard de l'archéologie. Exposition temporaire. Autun-musée Rolin. 6 mai-31 octobre 2016*, 2016, p. 32 [VENAULT S., DEYTS S.]).



l'origine de l'arkose, se trouve lui-aussi pour l'essentiel dans le secteur du massif central, chez les Arvernes, les Lémovices, les Vellaves et les Rutènes, ainsi que chez les Éduens<sup>18</sup>.

Il y a donc tout lieu de penser que la pierre melunaise provient de cette région centrale des provinces gallo-romaines et tout à fait envisageable que ce bloc, brut ou déjà mis en œuvre, ait pu en particulier quitter le cœur de la cité éduenne, transitant par voie fluviale, sur l'Yonne puis la Seine, jusqu'à Melun<sup>19</sup>.

À une époque indéterminée, probablement dès l'Antiquité, compte tenu de la présence de mobilier gallo-romain associé, ce bloc a été apporté dans son contexte de découverte<sup>20</sup>. P. Bonnin évoque un « *dépôt organisé pour remblayer un sol de vase trop mou gênant l'accès à la rivière qui se trouvait sous un niveau d'étiage estimé à 2,5 m sous la retenue normale actuelle* »<sup>21</sup>. L'utilisation de gravats et de déchets divers pour aménager les berges a également été mise en évidence dans le Melunais lors des recherches sur le *gué des Prés du Mée*<sup>22</sup>.

## Synthèse

Pour conclure cette étude et pasticher René Magritte, il serait commode de dire que « *Ceci n'est pas un arbre/une tête* ». En fait « *ceci n'est*

*pas seulement un arbre/une tête* » : l'arbre est aussi un autel allumé ou encore le buste d'une divinité ou celui d'un défunt et les visages ronds rappellent quant à eux les fleurons, les roues et les rouelles, ces dernières renvoyant à la symbolique cosmique des astres. Si cet assemblage complexe de symboles ne doit pas donner l'illusion de leur stricte équivalence, l'autel melunais montre néanmoins clairement que ce qui est visible est un tout se décomposant en formes polysémiques qui relèvent de symboles intimement liés.

Une telle approche illustre l'état d'esprit général des Romains pour qui les formes, notamment architecturales, et les thèmes iconographiques sont reproductibles dans tous les contextes, qu'il s'agisse de monuments civils, religieux, funéraires ou encore d'habitations voire même de simples objets. L'autel melunais n'échappe pas à cette réalité où l'interprétation n'est jamais totalement unique et donc assurée ; il s'agit probablement d'un petit ouvrage funéraire, placé à l'origine dans une nécropole melunaise et sans doute surmonté alors par un élément de couronnement – pomme de pin, ovoïde ou flamme – aujourd'hui manquant<sup>23</sup>.

Bertrand DEBATTY  
Membre du GRAM

<sup>18</sup> *Lémovices* : ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 384-90, n<sup>os</sup> 1581, 1583-8 et 1590-3 (les pierres sont concentrées dans la Haute-Vienne orientale et sur ses marges creusoises : *Haute Vienne* : Arnac-la-Poste, Berneuil, Jabreilles-les-Bordes, Limoges et La Roche-L'Abeille ; *Creuse* : Saint-Goussaud et La Souterraine). *Arvernes* : ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 392-7, 401-2 et 408-9, n<sup>os</sup> 1594-1602, 1605, 1611-2, 1628 et 1630 (les pierres sont concentrées dans la région de Clermont-Ferrand, sauf un petit groupement en Val-d'Allier : *Puy-de-Dôme* : Beauregard-l'Évêque, Ceyssat [en domite], Clermont-Ferrand, Gerzat, Mont-Dore [en pierre volcanique] ; *Allier* : Tretreau [en lave de volvic]). *Éduens* : ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, III, 1910, p. 132-3, 135-7, 218 et 236-8, n<sup>os</sup> 2013-4, 2022, 2024, 2179, 2220-3 et 2224-5 (*Nièvre* : Poil ; *Saône-et-Loire* : Saulieu ; *Côte-d'Or* : Baubigny et Molinot). *Vellaves* : ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 439-42, n<sup>os</sup> 1675-6 et 1680 (*Haute-Loire* : Craponne et Saint-Paulien). *Rutènes* : ESPÉRANDIEU É. - *op. cit.*, II, 1908, p. 414-5, n<sup>o</sup> 1641 (*Aveyron* : Lacaune).

<sup>19</sup> L'origine centrale de cette pierre est donc privilégiée par rapport aux carrières armoricaines ou de Gaule Belgique.

<sup>20</sup> BONNIN Ph. - (*op. cit.*, p. 35) envisage une dépose récente du bloc dans son lieu de découverte.

<sup>21</sup> BONNIN Ph. - *op. cit.*, p. 34.

<sup>22</sup> Voir l'article sur les monnaies gauloises du *gué des Prés du Mée* dans ce même volume. À Sens, divers blocs en grand appareil, dont ceux appartenant à une base de statue dédiée à *Caius César*, petit-fils d'Auguste, ont été immergés dans l'Antiquité tardive pour servir de pile de pont ou aménagement de berge ou de quai (DEBATTY B. - « Une dédicace à *Caius César* découverte à Sens (CIL XIII 2942) : hypothèses sur la nature du support de l'inscription », *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, IV, 2004, p. 41).

<sup>23</sup> Autour du château de Vaux-le-Pénil, proche du lieu de découverte de l'autel, ont été identifiés les restes de constructions antiques, interprétées comme un sanctuaire, ainsi qu'une nécropole romaine tardive (GRIFFISCH J.-N. - MAGNAN D., MORDANT C. - *Carte archéologique de la Gaule (CAG). La Seine-et-Marne (77)*, 2008, p. 1108, n<sup>o</sup> 487). Dans la mesure où l'autel semble plutôt de nature funéraire et attribuable au Haut-Empire, l'origine pénivauxoise n'est pas ici privilégiée mais ne peut être totalement exclue.

# GROUPE DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE MELUNAIS

Siège social : Mairie de Melun

Adresse postale : 16 rue de Sampigny – 77000 Melun

*Le G.R.A.M. est une association (loi 1901) d'archéologues bénévoles fondée en 1973 qui a pour but d'effectuer des interventions archéologiques en tout lieu présentant un intérêt historique dans la région de Melun, de protéger, restaurer, aménager le produit des fouilles et sauvetages ainsi effectués, et de les faire connaître au public. Cette association est subventionnée par la Ville de Melun et le Conseil Général de Seine-et-Marne.*

Illustrations de couverture : Extrait de la carte de Cassini (milieu XVIII<sup>ème</sup> s.).  
En encadré : Extrait de la carte dite de Peutinger (Bibliothèque Albertine, Vienne, Autriche).

**Rappel :** Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproduction strictement réservées à l'usage privé, du copiste et non destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations", "sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 à 429 du code pénal.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2017

N° ISSN : 1779-0719